



École Saint-Gabriel-Lalement

7350, rue Garnier
Montréal (Québec) H2E 2A3
Téléphone : (514) 596-4994
Télécopieur : (514) 596-5716

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Saint-Gabriel Lalement
26 septembre 2024 et 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de [École Saint-Gabriel Lalement], tenue le 26 septembre 2024 à 18h30 à l'école Saint-Gabriel-Lalement au 7350 rue Garnier à Montréal.

PRÉSENTS :

Majida Lamnini

Lise Beaulieu

Alexandre Bourlon

Fanny Trépanier

Stéphanie Roy

Pierre Gagnon

Marie-Pierre Lamothe

Noémie Lavigne

Geneviève Stampfler

Formant quorum sous la présidence de Majida Lamnini,

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Sabrina Rossi – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

S/O

MEMBRES ABSENTS :

Claire Predagne

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice, Mme Sabrina Rossi déclare la séance ouverte. Il est 18h36.

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Roy **QUE** Marie-Pierre Lamothe soit la secrétaire pour l'assemblée du 26-09-2024. Il est convenu que Stéphanie Roy occupe également les fonctions de secrétaire d'assemblée avec Mme Lamothe.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-26/09/2024)

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Roy QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-26/09/2024)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la rencontre et présentation des nouveaux membres
2. Nomination d'un(e) secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 5 septembre 2024
5. Adoption du compte-rendu du 6 juin 2024
6. Élection au poste de présidence et vice-présidence
7. Dénonciation d'intérêts
8. Adoption la Régie interne 2024-2025
9. Modalités organisationnelles
 - a. Calendrier des rencontres du CÉ
 - b. Budgets du CÉ
 - c. Formation obligatoire des membres du CÉ
10. Période réservée au public
11. Sujets d'approbation
 - a. Sorties éducatives 24-25
12. Sujets d'information
 - a. Projet éducatif 23-27
 - b. Code de vie
 - c. Normes et modalités 2024-2025
 - d. Photo – 8 octobre 2024
13. Sujets d'adoption
 - a. Plan de lutte 24-25
14. Sujets de consultation
 - a. Résolution 001 - Attestation de la composition du CÉ 2024-2025
 - b. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 25-28 et acte d'établissement
15. Délégation
 - a. Direction d'école
 - b. Représentant(e) des enseignants
 - c. Représentant du service de garde (Mme Fannie Trépanier)
 - i. Baisse de clientèle /personnel
 - ii. Journées pédagogiques du mois d'octobre
 - iii. Soupes solidaires
 - iv. Parascolaire
 - d. OPP
 - e. Délégué du comité de parents
 - f. Représentant de la communauté
 - g. Trésorerie
 - h. Président
16. Varia
 - Levée de la rencontre

4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU (05 SEPTEMBRE 2024)**

IL EST PROPOSÉ PAR Alexandre Bourlon **QUE** le procès-verbal de la séance du 05 septembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité **(03-CE-2024-2025)**

5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 06 juin 2024**

IL EST PROPOSÉ PAR Majida Lamnini **QUE** le procès-verbal de la séance du 06 juin 2024 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité **(04-CE-2024-2025)**

6. **PAROLE AU PUBLIC**

S/O

7. **ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT**

CONSIDÉRANT qu'il y a 2 postes en élections soit présidence et vice-présidence;

CONSIDÉRANT que Majida Lamnini et Alexandre Bourlon se présentent à la présidence;

CONSIDÉRANT que les membres suggèrent à l'unanimité que le candidat défait à la présidence soit nommé à la vice-présidence;

Un vote à main levée est tenu.

Dévoilement du vote : Majida Lamnini est élue à la présidence avec une majorité de voix et Alexandre Bourlon obtient donc la vice-présidence.

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT EST COMPOSÉ DE LA FAÇON SUIVANTE :

Majida Lamnini – Présidente
Alexandre Bourlon – Vice-Président
Stéphanie Roy – Secrétaire
Marie-Pierre Lamothe – Secrétaire
Claire Predagne – Membre parent

Lise Beaulieu – Enseignante
Pierre Gagnon – Enseignant
Fanny Trépanier – Technicienne en service de garde
Geneviève Stampfler – Psychoéducatrice
Noémie Lavigne – Orthopédagogue

8. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts signé par tous les membres présents à l'assemblée du 26-09-2024.

9. RÉGIE INTERNE

Lecture de la Régie Interne par Sabrina Rossi.

IL EST PROPOSÉ par Geneviève Stampfler **QUE** le document de la régie interne soit approuvé tel que présenté ce jour et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité **(05-CE-2024-2025)**

10. CALENDRIER DES RENCONTRES

Lecture du calendrier par Sabrina Rossi.

Calendrier 2024-2025

Septembre	Septembre	Novembre	Janvier	Avril
5 (A.G.) (Jeudi)	26 (Jeudi)	5 (Mardi)	14 (Mardi)	8 (Mardi)
Mai	Juin			
20 (Mardi)	5 (Jeudi)			

IL EST PROPOSÉ par Majida Lamnini **QUE** le calendrier des rencontres du conseil d'établissement soit approuvé sans modifications.

Approuvée à l'unanimité **(06-CE-2024-2025)**

11. SUIVI SUR LE BUDGET

Point d'information : Sabrina Rossi avise les membres du conseil d'établissement que celui-ci dispose d'un budget de 400\$. Elle explique à quoi peuvent servir les fonds et que ceux-ci ne peuvent être cumulés d'une année à l'autre. Un autre budget de 400\$ est également disponible mais pour de la formation (pour membre du conseil d'établissement, pour faire bénéficier aux parents d'élèves ou encore pour l'achat d'ouvrages). L'allocation des sommes sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil d'établissement.

12. FORMATION OBLIGATOIRE

Point d'information : Sabrina Rossi avise les membres du conseil d'établissement qu'ils ont une formation obligatoire à compléter. Les liens pour suivre la formation ont été envoyés par courriel précédemment à la rencontre.

13. SORTIES ÉDUCATIVES

- a. Maternelle 4 ans
 - i. Planification en cours pour les activités parents-enfants. Par exemple, à la fin octobre, il y aura lecture d'histoire d'halloween à la lueur de la lampe de poche. Les grands-parents peuvent participer en remplacement des parents. Advenant le cas où il y a peu ou même absence complète des parents, l'activité a tout de même lieu avec les élèves.
 - ii. Projet « École Montréalaise » : Prochainement, il y aura une visite de la maison de la culture Rosemont. Il s'agit d'une activité gratuite.
- b. 3^e année : Activité gratuite impliquant 45 élèves en lien avec la culture sera organisée le 30 octobre.
- c. 5^e année : Visite à Québec en mai prochain (48 élèves); sortie de 3 jours/2 nuits. Coût de la sortie est estimé à 500\$/élèves. La rencontre d'informations aux parents aura lieu prochainement. Campagne de financement sont en cours d'organisation.
- d. 6^e année : Visite au camp Bruschesi 3 jours/2 nuits. Coût de la sortie est estimé à 240\$/élèves. Il y a présence d'une équipe de moniteurs de jour et une équipe de moniteurs pour les soirs/nuits (oiseaux de nuits), donc prise en charge 24h/24 pour les élèves. On souhaite possiblement offrir un chandail de type « hoodie » aux élèves, afin de créer un souvenir de leur passage à l'école et favoriser un sentiment d'appartenance (à voir, selon les résultats des campagnes de financement). La rencontre d'informations aux parents aura lieu lundi le 30 septembre 2024. Il s'agit d'une première expérience pour l'école de participer à ce camp.
- e. Campagne de financement : plusieurs idées soulevées telles que la vente de collations, organisation d'une course au parc Frédérick Back, faire appel aux fondations Desjardins et du CSSDM.

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Roy **D'**adopter la liste des sorties éducatives proposées, les campagnes de financement seront approuvées ultérieurement, lorsque finalisées par l'équipe école.

Approuvée à l'unanimité (07-CE-2024-2025)

14. HORAIRE SERVICE DE GARDE DÉBUT ET FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT le besoin de permettre un temps de collaboration entre les membres du personnel enseignants et les membres du personnel du service de garde en début d'année scolaire;

CONSIDÉRANT le faible taux d'inscription lors des 3 premières journées d'école en août;

CONSIDÉRANT le faible taux d'inscription lors des 3 dernières journées en juin lors des dernières années;

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphanie Roy **QUE** le service de garde soit fermé lors des 3 premières journées d'école en août et qu'un sondage sera envoyé aux parents au printemps 2025 pour déterminer si le service de garde sera ouvert les trois dernières journées du calendrier scolaire en juin.

Approuvée à l'unanimité (08-CE-2024-2025)

15. POINT D'INFORMATIONS

a. **DIRECTION**

- i. Projet éducatif 23-27
- ii. Code de vie
- iii. Normes et modalités 2024-2025
- iv. Photo scolaire – 8 octobre 2024

b. **PERSONNEL ENSEIGNANT**

- i. Aucun point à l'ODJ.

c. **SERVICE DE GARDE** Point d'information exceptionnellement donné par Sabrina Rossi, vu l'arrivée récente en poste de Fanny Trépanier.

- i. Baisse de personnel/Clientèle : Poste de Mme Maria Ester Cano comme classe principale ne sera pas reconduit par le CSSDM – vu nombre insuffisant d'inscriptions au SDG.
- ii. Journée pédagogique du mois d'octobre.
- iii. Soupes solidaires
- iv. Parascolaire : Inscriptions auront lieu prochainement.
- v. Modifications de la tarification : Modification de la tarification par bloc (am, dîner, pm), mais le coût pour la journée (3 blocs) n'est pas modifié.
- vi. Oubli de lunch : Un repas de dépannage est offert à l'élève en cas d'oubli, des frais de 7\$ seront chargés au compte du service de garde.
- vii. Réglementation du service de garde : lu par Mme Rossi. Sera envoyé aux parents prochainement. **Adopté à l'unanimité (09-CE-2024-2025)**

d. **OPP**

- i. Aucun point à l'ODJ

e. **DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DE PARENT**

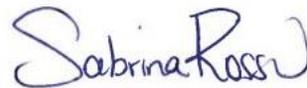
- i. Aucun point à l'ODJ

16. QUESTIONS DIVERSES

- a. Majida Lamnini demande quel est le support offert aux enseignants concernant le nouveau cours Culture et Citoyenneté Québécoise (CCQ).
- b. Majida Lamnini aborde le sujet de la page Facebook de l'école, comment la revitaliser et partager la tâche. Actuellement géré uniquement par la direction.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h45.



Présidence

Direction d'établissement